PRESENTATION

HISTORIQUE

En 1964, un petit projet expérimental de «self help» (auto assistance) a commencé au Togo afin d'assister les communautés dans leur développement. Le programme s'est très tôt étendu à tout le continent et est devenu l'un des programmes d'assistance les plus réels et les plus efficaces en Afrique. Le Programme Spécial Self-Help de l'Ambassadeur est un programme d'Assistance communautaire qui permet aux Ambassades Américaines de satisfaire rapidement les demandes locales en ce qui concerne les microprojets de développement communautaire.

OBJECTIF

Le principal objectif du Programme Spécial de Self Help est d'apporter une assistance aux communautés locales d'Afrique.

Dans les pays où des programmes bilatéraux d'assistance directe de gouvernement à gouvernement n'existent pas, le Programme Spécial de Self Help est un programme réel d'assistance. Dans les pays où des programmes bilatéraux d'assistance directe de gouvernement à gouvernement existent, le Programme Spécial de Self Help bénéficient aux communautés locales avec des projets à petite échelle pour lesquels il n'y aura pas de possibilité dans des programmes d'assistance plus vastes et plus structurés. Le Programme est assez souple et permet à l'Ambassadeur de satisfaire rapidement et directement les demandes d'assistance provenant des communautés locales en termes d'appui aux micro-projets de développement communautaire avec un impact immédiat.

Le Programme Spécial de Self Help vise à enseigner à la communauté locale les avantages qu'elle aura à se prendre en charge.

Tous les projets du fonds Spécial Self-Help sont des projets communautaires, initiés et gérés au niveau local et nécessitant la contribution des bénéficiaires en terme de liquidité, de main d'œuvre, et d'équipement. Les durées d'exécution pour les projets individuels de Self-Help sont de moins d'un an, et les projets sont peu couteux entre $1.000 et $10.000.

INFORMATIONS ESSENTIELLES

PRINCIPES

Les projets soumis pour financement par le Programme Spécial de Self Help (SSH) doivent être ceux qui visent à :

- améliorer les conditions socio-économiques des populations des communautés locales et des villages dans le pays hôte;
- apporter une assistance à la mise en application et à la mise en œuvre rapide des projets qui ont des impacts sur un grand nombre de bénéficiaires pendant une année sans d'autres assistances SSH;
- impliquer une contribution significative locale en espèce, en main d'œuvre ou en matériel; contribution qui se trouve dans les possibilités de la communauté locale à opérer et à se maintenir;
- servir de réponses directes à l'initiative et à l'aspiration de la communauté locale;
- Ne pas initier, continuer ou compléter les programmes d'assistance technique

Proposition de Self Help

Les propositions de self help doivent inclure :

- Une lettre adressée à l'Ambassadeur, décrivant comment le projet permettra d'améliorer les conditions économiques et sociales de base dans la communauté.
- Le questionnaire SSH disponible à la réception et sur le Site Web de l'Ambassade des Etats Unis.
- Une estimation budgétaire.
- Un titre foncier ou un titre de propriété.
- Le plan d'une construction (école, centre de santé, hangar, pont, magasin, latrines, etc.)
- Une liste des membres de l'organisation et des statuts de l'organisation.
- Une copie de la carte d'identité du responsable du projet.
- Une copie du relevé de compte d'épargne de la communauté, qui porte les contributions en espèce (transport du matériel et coût de la main d'œuvre).
- La carte du site
- Des photos montrant le statut de la construction ou du site existant.

Critères de Sélection

Les critères les plus importants sont ceux qui donnent au programme son nom de "self help" (auto assistance). Les activités de SSH doivent inclure la participation et les contributions venant des membres de la communauté telles que :

- *main d'œuvre volontaire*
- *matériel médical pour les centres de santé*
- *dons de biens fonciers*
- *sable, gravier, eau*
- *matériel de transport*

Les activités de Self Help doivent être de nature à avoir un impact conséquent, et qui doivent bénéficier à un grand nombre de personne possible.

La contribution des Etats Unis ne se fait que sur base ponctuelle.

Les activités de self help doivent aider à améliorer les conditions socio-économiques fondamentales au niveau de la communauté et du village; le programme ne permettra pas de financer les activités qui ont une valeur courte.
Les activités de self help doivent être autos suffisantes et doivent se trouver dans les moyens généraux dont dispose la communauté pour les exécuter.

Les projets de self help doivent être également viables et durables en termes de finance, d'assistance nécessaire en termes de ressources humaines et d'expertise et de services nécessaires. Des exemples sont entre autres, la mise à disposition des enseignants, l'évaluation des experts pour la construction d'un pont, le personnel médical pour le centre de santé.

Les Types de Projet

Acceptables

- *Petit projet de construction (maximum de $10.000): salles de classe, centres communautaires, structures de santé, pont à pieds, hébergement pour un infirmier ou un enseignant, ateliers, abattoir communautaire, magasin de stockage des céréales, pistes d'atterrissage rurale pour un hôpital, et un dortoir pour les élèves venant de loin.*
- *Projets hydraulique: puits, latrines, pompes, borne fontaine, cabines de douche, bassines de lessive, viviers de poisson.*
- *Matériels et fournitures scolaires: table-bancs, matériel de laboratoire et articles de bibliothèque.*
- *Matériel de construction communautaire tel que machine de fabrication de brique.*

- *Autres biens durables: réchaud ou réfrigérateur pour école ou hôpital, machine à laver pour la clinique.*
- *Matériel générateur de revenus: matériel de tissage, outil pour fabrication de meuble, moulin à riz. Eviter d'acquérir du matériel que la communauté locale ne pourra pas entretenir.*

Inacceptables

- *Des projets qui bénéficient directement à un nombre limité de la population sont découragés.*
- *Remodelage ou réhabilitation d'une structure existante qui est en décadence à cause de la négligence ou du manque d'argent (acheter de la chaux pour badigeonner une école).*
- *Des activités avec des conséquences négatives et nuisibles sur l'environnement, telles que les barrages, les routes qui traversent des zones forestières non dégradées ; des activités qui contribuent à la déforestation commerciale ou à la conversion de la forêt en pâturage ; des actions qui peuvent avoir des effets néfastes, menacer ou endommager les espèces et/ou leur habitat, et des actions qui peuvent endommager de façon significative les zones protégées, telles que l'introduction des plantes ou des animaux exotiques.*
- *Matériels ou uniformes sportifs pour une équipe nationale.*
- *Les salaires.*
- *Besoins en cours pour l'éducation/formation.*
- *Ordinateurs et matériel de bureau tels que les crayons, le papier, les fiches, les cartables.*

Le Processus

***Période de soumission**: les demandes sont acceptées tout le long de l'année*

Dernier délais de demande : les demandes doivent parvenir à l'Ambassade des Etats Unis Cotonou au plus tard le 31 Décembre de chaque année.

***Période de Sélection :** Les bénéficiaires ayant déposé leur dossiers avant le 31 décembre dont les dossiers sont retenus seront déterminés à la fin août.*

Questions ?

Pour toute information complémentaire sur votre projet, prière prendre un rendez-vous par téléphone pour rencontrer un représentant de l'Ambassade des Etats Unis à Cotonou, pendant nos heures de services.

Module de 3classes au CEG Sori (Gogounou)

Latrine à Dangbo

Ruches pour la production de miel (Ouesse)

Centre de formation des jeune (Djougou)

AMBASSADE DES ETATS- UNIS D'AMERIQUE COTONOU

Fonds d'auto assistance de l'Ambassadeur "Self-Help"

Boîte Postale: 01 B.P. 2012- Cotonou

Web: http://cotonou.usembassy.gov

Tél: 21 30 06 50 / Fax: 21 30 06 70